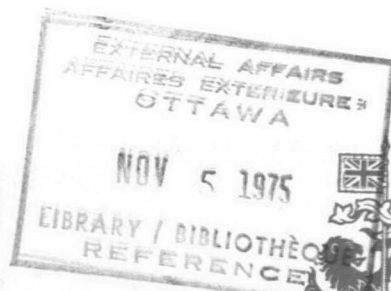


STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATIONS DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
L'HONORABLE
ALLAN J. MACÉACHEN,
LORS DE SA VISITE
À EDIMBOURG, ECOSSE,
LES 21-22 OCTOBRE 1975

(TRADUCTION)

Allocution prononcée par l'Honorable Allan J. MacEachen lors de l'inauguration de la Chaire et du Centre d'études canadiennes de l'Université d'Edimbourg, le 21 octobre 1975, en présence du Vice-Chancelier de l'Université, Sir Hugh Robson, et du premier titulaire de cette Chaire, le professeur Ian Drummond, de l'Université de Toronto.

Il est d'usage, en pareille occasion, de commencer par dire le plaisir que l'on éprouve à se retrouver en si brillante compagnie, en des lieux si plaisants, et de remercier les hôtes dont l'invitation nous a valu ce plaisir. Mais l'événement auquel nous participons est si singulier, dans les annales des relations canado-écossaises aussi bien que dans l'histoire des relations canado-britanniques, que je suis tenté d'aller bien au-delà de ce qui est coutumier.

Ayant toutefois titre et qualité de Néo-écossais -- donc autant de finesse calédonienne que quiconque en ce pays -- je sais avec quelle vigueur les Écossais savent dégonfler les baudruches de la meilleure rhétorique. Je résisterai donc à la tentation de montrer à ma grand-mère comment faire son porridge!

Reste que nous Canadiens sommes assez fiers aujourd'hui d'avoir su préserver les multiples patrimoines qui nous sont venus d'Europe. Au Cap Breton, par exemple, il nous arrive encore de clamer, en des jours comme celui-ci,

"'S mor mo thoileachadh a bhi an seo am measg dhaoine chairdeil, uasal ionnsaichte!"

c'est-à-dire,

"Quel plaisir de se retrouver parmi des amis au coeur si noble et généreux, à l'esprit si savant!"

ou encore, dans l'autre langue officielle de notre pays -- qui n'est pas le Gaélique --

"Great is my delight to be here among friendly, noble and learned people!"

Je vous remercie donc, Monsieur le Vice-chancelier, vous et tous ceux qui ont préparé cette cérémonie d'inauguration, de l'accueil chaleureux que vous avez réservé aux Canadiens dans cette enceinte aussi ancienne que prestigieuse. Je félicite également le Professeur Drummond, dont la magistrale conférence a illustré autant son pays que lui-même. Ainsi se trouve brillamment lancée une institution dont l'activité ne peut qu'ajouter à la compréhension mutuelle et resserrer encore les relations déjà étroites entre nos deux pays.

Personne ne devrait s'étonner que la première chaire et le premier centre d'études canadiennes au Royaume-Uni s'installent en Ecosse, puisqu'il existe des liens ethniques et culturels des plus solides entre le Canada et cette région britannique.

Je représente moi-même au Parlement fédéral la "Nova Scotia", soit des gens de diverses ascendances écossaises: mais il y a aussi au Québec la descendance francophone des Fraser Highlanders, celle des colons de Glengarry en Ontario, celle de la grande migration Selkirk au Manitoba. Il y a encore la nombreuse progéniture des pionniers venus des Hébrides s'installer dans le sud de la Saskatchewan, les petits-enfants des gens de Glasgow qui, les premiers, ont exploité les charbonnages de l'île de Vancouver -- au total, plus de deux millions de Canadiens qui peuvent se réclamer d'ancêtres écossais et qui forment ainsi la troisième plus grande communauté ethnique du pays.

Les navires qui, pendant deux siècles, ont traversé l'Atlantique chargés d'immigrants écossais, rapportaient non seulement du bois d'oeuvre pour les chantiers maritimes du Clyde, ou des pelleteries ou du poisson salé ou des minots de blé: ils ramenaient régulièrement aussi de jeunes Canadiens qui venaient s'asseoir sur les bancs des grandes universités écossaises -- St. Andrews, Glasgow, Aberdeen et tout particulièrement Edimbourg.

Car, outre la qualité de l'enseignement qu'elle dispensait et les sommités intellectuelles que l'on trouvait -- alors comme aujourd'hui -- en son sein, l'Université d'Edimbourg offrait un autre avantage, auquel les fils et les filles des Canadiens d'ascendance écossaise ne pouvaient qu'être naturellement sensibles: "la modicité de ses frais d'hébergement", selon l'expression -- fort modeste -- de l'annuaire des universités du Commonwealth!

Les immigrants écossais et ceux de leurs enfants qui sont passés par ces universités ont implanté en terre canadienne le respect légendaire de l'Écossais pour les avantages pratiques de l'éducation. Mais le patrimoine culturel que nous a légué l'Écosse comprend bien d'autres choses encore: le respect des valeurs humaines, le sens de l'humour, la modestie, l'habitude du bon voisinage ainsi que la volonté de bâtir un pays capable d'assurer l'égalité, la sécurité et la dignité sociales à chacun de ses membres.

L'influence écossaise a profondément marqué l'évolution des systèmes d'éducation canadiens dès ses débuts: je crois même que nous devons à nos ancêtres écossais plus qu'à tous autres la chance d'avoir depuis longtemps, partout au Canada, des systèmes d'écoles publiques à vocation universelle, lesquels sont encore l'objet de controverses dans certaines régions de votre pays. Ce sont nos ancêtres écossais qui nous ont appris à nous détendre et à jouir de l'universalité du savoir...

Les Canadiens rendent témoignage de ce qu'ils doivent à l'Écosse de bien des façons: le chardon et la croix de Saint-André figurent dans les armoiries de plusieurs de nos universités; les liens entre enseignants et chercheurs des deux pays sont vivaces; les études écossaises connaissent un regain de vie au Canada; et, dois-je ajouter, si les distilleries continuent de faire chez nous d'excellentes affaires, l'habitude qu'elles entretiennent n'a pas cessé d'être dénoncée dans les milieux presbytériens!

Deux historiens de la Nouvelle-Écosse, Maclean et Campbell, ont résumé comme suit l'influence de l'Écosse sur le Canada: "Les immigrants ont apporté avec eux et inculqué à la nouvelle société les attitudes traditionnelles du vieux pays en matière d'éducation. De même que le fils du métayer ou de l'artisan n'était pas éconduit par l'Université d'Édimbourg, de même personne ne se voyait refuser l'accès aux institutions d'enseignement de la Nouvelle-Écosse en raison de ses origines de classe."

Ce chardon, une fois transplanté, s'est propagé rapidement dans tout le Canada; mais la plante, nourrie désormais par un autre humus, devait fatalement produire des fruits d'une autre saveur. Dans un coin encore plus écossais que les autres de la Nouvelle-Écosse -- le comté de Pictou -- le programme des études, au tournant du siècle, comprenait la gymnastique, l'exercice militaire, la musique vocale, l'hygiène, la tempérance, la morale et le patriotisme.

De toutes ces disciplines respectables, je crains fort qu'aujourd'hui seules la gymnastique et peut-être l'hygiène soient toujours au programme!

Il n'en reste pas moins que la tradition écossaise figure en bonne place dans les fondations de l'enseignement et de la recherche au Canada -- l'étude du pays, de ses institutions, de son histoire, de sa géographie, de son économie, de sa littérature.

Que l'Université d'Edimbourg aie choisi d'ajouter ces divers sujets à son propre programme d'études témoigne de la maturité du Canada contemporain et de la valeur intrinsèque des études canadiennes. Nous sommes profondément honorés par l'attention croissante qu'on accorde, au sein d'une institution aussi prestigieuse, à l'histoire de notre pays et à son évolution présente. J'y vois la meilleure preuve que nous avons vraiment accédé à l'indépendance, que nous avons enfin trouvé notre identité propre dans le concert des nations: identité qui ne fait plus de doute, même lorsque les prétentions qu'elle justifie demeurent modestes.

A plusieurs d'entre vous, habitants de "vieux pays" dont l'identité nationale a été forgée il y a des siècles si bien qu'elle va désormais de soi, cette recherche d'une identité collective qui préoccupe tant les Canadiens peut paraître singulière. Il est difficile d'expliquer la volonté qui l'anime; mais cette volonté est indéniable: indéniable comme celle que finit par découvrir un vénérable chanoine, lorsqu'il se rallia à l'Union des églises d'Ecosse. Lors des interminables querelles de sacristie qui précédèrent cette union, on rapporte que le dit chanoine intervint en ces termes: "Ce projet est infaisable, injuste, mal conçu et, au surplus, tout à fait stupide; mais il ne fait aucun doute que c'est la volonté de Dieu."

Si l'apparition d'une identité propre au Canada n'est pas nécessairement l'expression de la volonté divine, elle concrétise certainement les aspirations de la plupart des citoyens que représentent les hommes politiques canadiens. D'ailleurs, cette inauguration est une autre de ces circonstances qui me portent à croire que l'identité canadienne est bien plus apparente, aux yeux de l'étranger, que nous ne le croyons généralement chez nous. En choisissant comme premier objectif d'appuyer l'établissement d'une chaire et d'un centre d'études canadiennes dans l'une des institutions d'enseignement supérieur

les plus réputées et les plus dynamiques de ce pays, la Fondation pour l'essor des études canadiennes au Royaume-Uni a constitué un foyer où pourront être concentrés les efforts visant à favoriser le développement de programmes semblables dans d'autres universités britanniques et même dans celles d'autres pays d'Europe.

Il serait difficile pour tout citoyen du Canada de parler de culture canadienne devant un auditoire tel que celui-ci. La première difficulté, c'est la définition même de la culture. C'est là une chose acquise depuis si longtemps pour vous, Britanniques, que vous vous contentez d'en jouir. Vous êtes sûrs d'en avoir une; peu importe donc de la définir. La chose est moins simple pour les Canadiens: nous n'avions pas de culture naguère, nous croyons que nous commençons à en avoir une, mais nous ne sommes pas encore sûrs de pouvoir en tirer quelque jouissance... et nous cherchons toujours à la définir!

A cet égard, votre petit dictionnaire Oxford est d'un bien piètre recours. Au mot "culture", j'y ai trouvé ce qui suit:

"Tillage, rearing, production (of bees, oysters, fish, silk, bacteria); set of bacteria thus produced; improvement by (mental or physical training); intellectual development."

Peut-être les deux dernières définitions -- ce que le Petit Robert définit comme le "développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels appropriés" -- se rapprochent-elles autant qu'il se peut des intérêts nouveaux que cultivent désormais les Canadiens, intérêts qui les préoccupent en tout cas bien plus que par le passé, alors qu'ils s'adonnaient plus exclusivement aux labours, à l'élevage et à la production. On me permettra donc, en guise de conclusion, de dire quelques mots du cadre général dans lequel s'insère l'institution que nous venons de lancer, soit les relations culturelles du Canada avec l'étranger.

L'activité des Canadiens dans le domaine culturel et l'intérêt qu'ils manifestent pour ce qui s'y passe connaît incontestablement, à l'heure actuelle, un essor sans précédent. Depuis les universités et autres institutions d'enseignement supérieur, qui en ont été pendant longtemps le foyer principal, les manifestations culturelles ont essaimé vers les autres milieux sociaux et sont devenues ainsi plus universellement accessibles. Voilà pourquoi notre gouvernement a entrepris d'accroître son soutien aux

activités culturelles en de nombreux domaines, de sorte qu'il y a maintenant en place chez nous une politique de soutien au théâtre et autres spectacles, une politique des musées, une politique d'aide à l'industrie du cinéma.

Il nous est apparu que la politique étrangère de notre gouvernement devait refléter cette expansion et cette diversification des activités canadiennes à caractère culturel et d'en projeter la substance et l'originalité sur la scène internationale. Pour cette raison, le Conseil des ministres a approuvé en principe la mise en oeuvre d'un plan quinquennal visant à diversifier les relations culturelles du Canada avec l'étranger.

Le Canada est assujéti à des influences culturelles en provenance des Etats-Unis qui, si elles sont généralement bienvenues, sont quelque peu envahissantes. Voilà qui explique que les grands objectifs de notre politique étrangère en matière culturelle soient de cultiver et renforcer nos rapports privilégiés avec la France et le Royaume-Uni, de maintenir notre participation aux institutions de la Francophonie et du Commonwealth et de diversifier nos échanges avec un certain nombre de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Trois critères présideront au choix des initiatives que nous prendrons ou que nous épaulerons.

En premier lieu, nous nous proposons de multiplier les échanges culturels avec un nombre plus considérable de pays et d'aider davantage les intellectuels et les artistes canadiens à établir ou à entretenir des rapports suivis avec leurs vis-à-vis étrangers.

En deuxième lieu, suite à l'apparition de besoins nouveaux, que reflètent les nombreuses requêtes qui parviennent au ministère des Affaires extérieures, nous nous proposons d'ajouter de nouveaux programmes aux échanges du type conventionnel: les échanges de professeurs dans le domaine universitaire, par exemple, et les échanges-jeunesse dans le domaine socio-culturel.

En troisième lieu, le nouveau plan reflètera les conclusions de nombreux colloques internationaux sur les échanges culturels, et notamment celles des conférences de l'UNESCO à Helsinki et à Venise, en ce qu'il mettra davantage l'accent que par le passé sur les échanges de personnes, par opposition aux simples échanges de biens culturels. A notre avis, la multiplication des contacts entre artistes et entre ceux-ci et d'autres publics que

celui de leur pays contribuera puissamment au rapprochement entre les peuples de cultures différentes et suscitera au bout du compte la création d'oeuvres qui soient conformes aux attentes de notre époque.

Il va sans dire que le développement des études canadiennes à l'étranger est une dimension importante du nouveau plan quinquennal. L'institution que nous avons lancée aujourd'hui s'inscrit donc tout à fait dans le cadre du plan, comme d'ailleurs le soutien que nous offrirons désormais aux universitaires britanniques qui cherchent à accroître le nombre de cours afférents au Canada. Dans une ou plusieurs disciplines -- littérature, histoire, géographie, économie, science politique et sociologie -- nous avons d'ores et déjà constaté qu'il existe un intérêt virtuel, sinon actuel, pour l'extension des études canadiennes aux universités de Birmingham, Cambridge, East Anglia, Leeds, Londres, Oxford, St. Andrews, Strathclyde, Sussex et Warwick.

J'ai déjà signalé le rôle éminent qu'a joué le professeur Wreford Watson dans l'organisation du Centre d'études canadiennes de cette université; mais cette action catalytique s'étend désormais à l'ensemble du Royaume-Uni, puisque le professeur Watson a été élu président de la nouvelle Association britannique des chargés d'études canadiennes, lors du colloque qui a eu lieu le mois dernier à l'Université de Leeds.

Pour la première fois cette année, donc, notre gouvernement apporte son appui aux études canadiennes à l'étranger. Outre le Royaume-Uni, le nouveau programme est déjà en vigueur en France, au Japon et aux Etats-Unis; il sera étendu l'an prochain à la Belgique, à la République fédérale d'Allemagne et à l'Italie. On favorisera l'essor des études canadiennes par des échanges de professeurs, des projets de recherches conjoints, l'intensification des relations entre universités, la fourniture d'ouvrages et de périodiques scientifiques canadiens ainsi que l'organisation de conférences et de colloques.

Vous vous demandez peut-être pourquoi le gouvernement veut assurer ainsi un rayonnement plus large de la culture canadienne sur la scène internationale. Il me semble que nous voyons d'abord là un moyen nouveau d'éprouver les qualités et les réalisations qui sont particulières à notre pays. Nous croyons que les pays ont beaucoup à gagner en partageant non seulement leurs expériences culturelles, en multipliant non seulement les contacts "de peuple

à peuple", mais aussi en se communiquant les uns aux autres leurs évaluations et leurs analyses dans le domaine culturel, qu'elles soient flatteuses ou pas.

Mais au bout du compte, c'est aux Canadiens eux-mêmes qu'il appartiendra de justifier par leurs oeuvres et leur action le lancement de ce plan quinquennal: artistes, écrivains, comédiens et chansonniers, chercheurs, scientifiques, penseurs -- et la collectivité canadienne dans son ensemble, qui épaula leurs efforts et profite de leurs travaux et créations.

Notre gouvernement est pleinement conscient qu'aucun parlement ne peut accoucher d'une culture -- pas même le Parlement de Westminster! La culture est sécrétée par le coeur et l'esprit des individus qui forment une société. Les institutions -- gouvernementales ou autres -- peuvent encourager et susciter de nouvelles entreprises culturelles; mais ce seront toujours des individus qui créeront ces grandes oeuvres qui, s'accumulant, constituent le patrimoine culturel d'un pays.

Il serait certes hautement fantaisiste d'insinuer que les réalisations du Canada dans le domaine culturel, à l'encontre de ce qui est peut-être en voie de se produire dans l'ordre politique et économique, soient sur le point de devancer celles de la Grande-Bretagne; car notre culture n'est pas enracinée, comme la vôtre, dans un riche terreau déposé par des siècles d'histoire. Il m'apparaît néanmoins réaliste d'espérer qu'à partir des matériaux historiques extrêmement variés que nous a légués l'Europe, nous pourrons au fil des ans continuer d'accroître notre contribution propre au patrimoine culturel de l'humanité et que cet apport sera connu et reconnu en raison de son excellence.

Si la nouvelle institution que nous venons de lancer parvenait à susciter et à mettre en valeur seulement quelques-unes des réalisations canadiennes du calibre que je souhaite, le Canada n'aurait encore une fois qu'à se féliciter de tout ce qu'il a en commun avec le Royaume-Uni.

LA FONDATION POUR L'ESSOR DES ETUDES CANADIENNES

AU ROYAUME-UNI

Allocution prononcée à Edimbourg par l'Honorable Allan J. MacEachen, lors d'un déjeuner en l'honneur des membres du Conseil d'administration de cette institution, le 21 octobre 1975.

Permettez-moi de souligner d'abord quel plaisir ce fut pour moi d'assister ce matin à la réunion du conseil d'administration de la Fondation pour l'essor des études canadiennes au Royaume-Uni. J'ai été impressionné par les progrès accomplis depuis votre première réunion, en décembre dernier, comme d'ailleurs par l'effort que tous avaient consenti auparavant. Je m'empresse donc de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite du lancement de cette Fondation. En quelques mois, une institution bien organisée et confortablement dotée s'est constituée; et nous Canadiens avons toutes les raisons d'en attendre un apport important et soutenu au renforcement des relations entre notre pays et le Royaume-Uni.

En une conjoncture où personne n'a l'humeur ni les moyens de lancer l'argent par les fenêtres -- si tant est qu'il soit jamais recommandable de le faire -- l'objectif que vous aviez fixé pour la campagne de financement a été largement dépassé. Au lieu des 180,000 livres sterling que vous souhaitiez, m'a-t-on informé, le montant souscrit atteignait vendredi dernier 222,394 livres et 94 pence. Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, le gouvernement canadien a accepté de verser 60,000 livres, à la condition que les hommes d'affaires canadiens dont l'activité s'étend au Royaume-Uni puissent être persuadés de contribuer un montant équivalent et que les hommes d'affaires britanniques oeuvrant au Canada fassent de même. Il est fort encourageant que les entreprises privées aient contribué bien plus que l'objectif qui leur a été assigné: on ne saurait trouver témoignage

plus convainquant de la vigueur des relations économiques entre nos deux pays.

Au nom du gouvernement du Canada, je profite donc de cette occasion pour remercier publiquement tous les hommes d'affaires britanniques et canadiens qui ont choisi de manifester d'une façon aussi concrète leur attachement aux liens privilégiés entre le Canada et le Royaume-Uni. Les résultats de la campagne de financement sont tels qu'il m'est difficile d'imaginer investissement culturel plus rentable que celui fait par le gouvernement canadien en souscrivant à la Fondation.

Peut-être le sang écossais qui coule dans mes veines s'est-il dilué au fil des hivers canadiens; mais il m'en reste suffisamment pour pressentir qu'une réussite de cette envergure n'est pas le fruit du hasard. J'ai soupçonné qu'il avait fallu tordre des bras; et on m'a informé que Lord Amory, qui se trouve parmi nous, est la personne qui en a tordus le plus. Je le remercie, à titre personnel, d'avoir fait profiter la Fondation de son extrême familiarité avec les "eschequiers" -- qu'ils soient publics ou privés. (1) Il me plaît de croire que c'est à Ottawa, où il a été pendant plusieurs années le Haut Commissaire de Sa Majesté, que l'idée de renforcer les relations inter-universitaires entre nos deux pays a pris naissance dans l'esprit de Lord Amory.

Je me dois de signaler également en cette occasion le rôle qu'a joué M. Jake Warren, ancien Haut Commissaire à Londres et maintenant Ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, lors du lancement de cette Fondation. Si j'en crois mes informateurs, c'est M. Warren qui a pris l'initiative de tordre le bras des préposés au tordage (ces remarques vont finir par devenir tordantes!) et d'obtenir qu'ils sollicitent des fonds par tous les moyens à leur disposition... Mais il est fort probable que le zèle manifesté par M. Warren en cette affaire lui ait été inspiré par des propos depuis longtemps oubliés, échangés lors d'une de ces brillantes réceptions que Lord Amory avait l'habitude de donner dans les salons de Earnscliffe, aujourd'hui la résidence du Haut Commissaire britannique à Ottawa, naguère celle du plus célèbre de tous les immigrants écossais de Glasgow, soit Sir Johnny MacDonald, le "premier" des

(1) Eschequier: mot du XII^e siècle désignant le trésor royal, à cause du tapis à carreau de la table où les ducs de Normandie faisaient leurs comptes. Le Chancelier de l'Echiquier est le Ministre des Finances du Royaume-Uni; et Lord Amory est un ancien Chancelier de l'Echiquier.

Premiers Ministres du Canada.

J'ai siégé pendant de longues années au Conseil des ministres avec mon collègue Paul Martin; je sais donc avec quelle facilité on peut lui mettre une bonne idée dans la tête. Aussi n'ai-je pas été étonné que, dès sa nomination à Londres, il aie assumé avec la vigueur qui le caractérise la charge de président du conseil d'administration et directeur-général de cette Fondation. Je me dois de remercier, en outre, tous les autres membres du conseil, qui n'ont pas ménagé leur appui à la Fondation et à ses activités. Enfin, la plupart d'entre vous savent déjà que deux agents du Haut Commissariat ont joué un rôle de premier plan dans la réalisation de ce projet, soit M. John Sharp, qui a été chargé de la campagne de financement, et M. Don Peacock, qui, le premier, a proposé l'établissement d'une chaire d'études canadiennes au Royaume-Uni.

J'aurai l'occasion, dans quelques heures, d'exprimer ma reconnaissance à Sir Hugh Robson, le Vice-chancelier et Principal de l'Université d'Edimbourg, à son prédécesseur le Professeur Swann, au Vice-principal Saul, aux Professeurs Watson, Wigley, Wolfe et à tous leurs collègues. L'Université d'Edimbourg a accueilli chaleureusement notre proposition et a facilité autant que nous pouvions le souhaiter l'établissement de la nouvelle chaire et du nouveau centre d'études canadiennes. N'eut été de cet accueil et de cet appui, il nous aurait été impossible de mettre ce projet à exécution.

Je remercie encore une fois, au nom du gouvernement du Canada, tous ceux qui se sont dévoués pour établir et animer cette Fondation; et c'est en réitérant avec quel plaisir je me trouve à Edimbourg que je vous invite à lever vos verres au succès de cette entreprise.

CHOSSES D'ANCIENNE ET DE NOUVELLE ECOSSE...

Allocution prononcée par l'Honorable Allan J. MacEachen à l'inauguration d'une Exposition sur la présence écossaise au Canada à la bibliothèque de l'Université d'Edimbourg, le 21 octobre 1975.

Cette exposition évoque plus éloquemment que je ne pourrais le faire l'apport du peuple écossais à la construction du pays canadien, tel qu'il se découvre lui-même aujourd'hui; elle témoigne aussi de l'influence exercée depuis les tous débuts par l'Université d'Edimbourg sur le développement du Canada.

Amertume et joie: comme dans l'histoire de toutes les collectivités, ces émotions ont alternativement marqué les tribulations des Ecossais au Canada. Cette saveur douce-amère se dégage nettement des lettres de Topham, qui font partie de cette exposition. L'ancien système des clans, écrivait-il, donnait au "highlander" l'impression que son pays natal n'était -- et je cite -- "qu'une terre de désolation qu'il ne pourrait jamais quitter que pour trouver mieux". On retrouve la même amertume dans cet autre passage, où Topham soutient que les Ecossais -- ceux des Hautes comme des Basses Terres -- étaient devenus -- et je cite encore -- "d'éternels vagabonds".

Mais c'est justement par ce biais que l'amertume a commencé à s'adoucir -- tout au moins pour le Canada: car la saignée qu'a été pour ce pays la longue migration écossaise vers le Canada a été, pour nous, une transfusion de sang neuf dont les bienfaits sont si nombreux que je ne saurais les signaler tous cet après-midi.

Je glane, au hasard de cette exposition, quelques exemples pour illustrer mon propos.

Sir John A. Macdonald, né à Glasgow, est sans contredit le plus célèbre des pères de la Confédération canadienne et le premier à qui est échue la charge de premier ministre de la jeune nation engendrée par ceux-ci. Bien que mes allégeances partisans ne coïncident pas avec ce que furent les siennes, je lui rends sans réserve l'hommage dû à

celui qui a si bien lancé le destin du Canada pendant les années qui suivirent sa constitution, en 1867.

Le deuxième de nos premiers ministres, Alexander Mackenzie, né près de Dunkeld dans le Perthshire, était évidemment écossais, lui aussi. Mes convictions politiques se rapprochent davantage des siennes; toutefois, il n'a pas encore atteint la renommée dont jouit Sir John A. Macdonald, bien qu'il l'ait battu aux élections. Un des innombrables diplômés en droit de cette université a joué un rôle prépondérant dans l'histoire canadienne: comme cette exposition nous le rappelle l'honorable Thomas Douglas, cinquième comte de Selkirk, étudia le droit à l'Université d'Edimbourg de 1786 à 1790, avant d'aller fonder des colonies dans l'Ile-du-Prince-Edouard, à Baldoon près du Lac Sainte-Claire, et surtout dans la vallée de la rivière Rouge, là où s'élève aujourd'hui la ville de Winnipeg.

Les objets et documents qui nous entourent attestent que bien d'autres Ecossais ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire contemporaine du Canada:

-- Sir Alexander Mackenzie, ce grand explorateur, le premier Européen blanc à traverser l'Amérique du Nord d'un océan à l'autre et Simon Fraser, cet autre grand explorateur de descendance écossaise;

-- le politique William Lyon Mackenzie, à l'esprit contestataire et réformateur, dont le petit-fils, William Lyon Mackenzie King, allait plus tard devenir premier ministre du Canada et occuper cette charge plus longtemps que tout autre, jusqu'ici;

-- Sir Alexander Tilloch Galt, un autre des pères de la Confédération canadienne et, non le moindre des personnages illustrés par cette exposition, George Brown, fils d'un marchand d'Edimbourg et autre grand bâtisseur du pays canadien.

Je signale enfin que le révérend Thomas Liddell, ses diplômes de Glasgow et d'Edimbourg en poche, a traversé l'Atlantique pour s'installer à Kingston, en Ontario, et participer à la fondation de l'Université Queen's, l'une des plus prestigieuses de notre pays: car cette exposition démontre que

les Ecossais ont puissamment contribué à l'essor de l'enseignement supérieur, entre autres secteurs de la société canadienne.

Je ne saurais conclure autrement qu'en vous disant quel plaisir j'ai éprouvé à me trouver à Edimbourg aujourd'hui pour inaugurer cette exposition. Je vous invite à y venir et à y revenir -- à la fois pour vous amuser et pour découvrir combien durable a été l'apport de cette nation d'"éternels vagabonds" à la civilisation canadienne, depuis qu'elle a essaimé d'Ecosse jusqu'aux rives de notre pays.

LE LEGS DE SEBASTIEN CABOT

Allocution prononcée par l'Honorable Allan J. MacEachen à l'inauguration d'une exposition canadienne sur le droit de la mer à l'Aumônerie de l'Université d'Edimbourg, le 22 octobre 1975.

C'est sur la côte nord du Cap Breton que Sebastiano Caboto atterrit pour la première fois en 1497; et mes commettants ne m'auraient jamais pardonné si, d'aventure, j'avais omis d'évoquer cet événement, dont la société historique du Cap Breton atteste l'authenticité, à l'inauguration d'une exposition canadienne sur le droit de la mer au coeur même d'Edimbourg.

Selon les chroniqueurs, c'est bel et bien Caboto -- ou Cabot comme les Anglais l'appelèrent ensuite -- qui, le premier, foula du pied la terre canadienne; mais à la fin du XVe siècle, pis encore au début du XVIe, les navigateurs étrangers pullulaient dans les échancrures de nos côtes: il s'en trouvait alors, dans ces parages, presque autant que de flottilles de pêche aujourd'hui, au grand dam des pêcheurs canadiens!

Des archéologues ont certes trouvé des traces de débarquements scandinaves et armoricains sur les rives orientales de l'Amérique du Nord; et personne ne m'empêchera jamais de croire que de preux Ecossais, appareillant de Lewis ou Skye ou Mull, aient entrepris eux aussi la périlleuse traversée de l'Atlantique -- et régulièrement! Néanmoins les chroniqueurs énumèrent, après le premier voyage de l'Italien, ceux du Portugais Cortereal en 1500, de l'Anglais Warde en 1502, de l'Ecossais Elliott en 1503 (quelque ancêtre peut-être du Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau!) et du Français Denys en 1506.

Ce qui attirait ces grands navigateurs vers les étendues brumeuses, glaciales et alors inconnues du nord-ouest de l'Atlantique, c'était les trésors du Nouveau-Monde; et de tous ces trésors, un seul, à l'époque, avait été découvert: le poisson. C'est après tout Giovanni, le père de Cabot, qui le premier baptisa l'île de Terre-Neuve; et le

nom qu'il lui donna, ce ne fut pas "Terra Nova" mais plutôt "Terra de Bacalão", le pays de la morue!

Avec le recul des siècles, cette grande aventure internationale nous apparaît en quelque sorte comme une préfiguration du Canada d'aujourd'hui, de ce que nous appelons la mosaïque canadienne, d'un peuple venu d'un peu partout, rassemblé au sein du même cadre politique par le défi de construire une nouvelle société, mais décidé à préserver ses nombreuses filiations ethniques et culturelles. Voyez Cabot: navigateur de Venise, à la solde d'un roi d'Angleterre, foulant du pied une île d'abord colonisée par des Français, peuplée plus tard par des Ecossais. Les mêmes nations -- et d'autres encore -- qui ont engendré les grands navigateurs ont ensuite fourni au Canada ce qui demeure aujourd'hui la plus rare de ses ressources: sa population.

Ai-je besoin d'en dire davantage pour démontrer l'ancienneté de l'orientation maritime du Canada, laquelle a conduit notre gouvernement à jouer un rôle de premier plan dans les tentatives entreprises ces dernières années, sous l'égide des Nations Unies, pour réformer, refondre et moderniser le droit de la mer? Dois-je en dire plus pour expliquer pourquoi un ministre canadien des Affaires extérieures originaire de Nouvelle-Ecosse, ait suivi du plus près les sessions de Caracas et de Genève et suivra d'aussi près la troisième, qui doit avoir lieu à New York en mars prochain?

Mais les intérêts du Canada en ce qui a trait au droit de la mer sont fondés sur bien plus que son passé. L'exposition qui est devant nous montre que les côtes canadiennes s'étendent sur quelque 150,000 milles -- 24 fois, environ, la longueur de celles de l'Ecosse, qui comptent elles-mêmes parmi les plus longues et les plus échancrées d'Europe! Nous devons affronter, dans nos régions arctiques, des problèmes d'environnement marin uniques au monde; nous soutenons que le Canada doit se voir confier la gestion des pêches à l'intérieur et même au-delà de la soit-disant "zone économique"; nous devons assumer, comme un petit nombre d'autres pays -- et notamment l'Ecosse -- une responsabilité toute spéciale pour la conservation du saumon qui vient frayer dans des rivières comme la Tweed, la Fraser et la Matapédia; de rappeler aux Ecossais, qui profitent à l'heure actuelle du "Klondyke" pétrolier en Mer du Nord, de la nécessité d'un régime juridique international

qui facilite plutôt qu'il ne complique l'exploitation des ressources minérales que recèlent les océans.

L'enjeu économique d'une réforme fondamentale du droit de la mer est par conséquent considérable, et pour le Royaume-Uni, et pour le Canada. C'est d'ailleurs pourquoi nos deux gouvernements ont travaillé en étroite collaboration à Caracas comme à Genève et continueront de le faire à New York. Certes, chaque pays a ses propres intérêts nationaux à défendre. Je viens de signaler quelques-uns des nôtres, mais je suis fort conscient de ce que le Royaume-Uni estime impérieux pour lui: l'accès aux grandes voies océaniques, par exemple, que toute grande puissance maritime se doit de préserver. A maints égards, chaque pays est un cas particulier: les états enclavés, les archipels, les territoires avec ou sans marge continentale. D'une façon ou d'une autre, il faudra tenir compte de tous ces cas particuliers pour en arriver à l'accord international que nous souhaitons tous; et cela ne sera possible que si la conférence sur le droit de la mer continue d'axer ses délibérations sur la définition d'un consensus. Inévitablement, cette procédure est lente; mais le texte unique de négociation qui est issu de la conférence de Genève indique que l'on a fait des progrès incontestables.

Néanmoins, comme je l'ai signalé devant l'Assemblée générale des Nations Unies le mois dernier, la recherche d'un consensus, au-delà d'un certain laps de temps, risque de dégénérer en temporisation; et au-delà d'un autre laps de temps, la temporisation risque de conduire à l'échec. Je répète toutefois que seulement si l'action entreprise à l'échelon multilatéral échouait le gouvernement canadien recourrait-il à d'autres solutions pour défendre les intérêts fondamentaux de notre pays.

Cela dit, il est une chose que je dois m'empresser d'ajouter: j'ai trouvé fort encourageant que les membres des Nations Unies --pays en voie de développement aussi bien que pays développés -- soient parvenus à adopter par voie de consensus, lors de la 7^e session spéciale de l'Assemblée générale, une résolution sur les relations économiques internationales qui pourrait avoir une grande portée historique. Tout aussi encourageant m'est apparu l'esprit de coopération manifesté récemment par nos partenaires dans le domaine des pêches hauturières, tant lors des consultations bilatérales que nous

avons eues avec eux, que lors de la réunion extraordinaire, à Montréal, de la Commission internationale pour les pêcheries du Nord-Ouest de l'Atlantique (CIPNA), où un accord est enfin intervenu sur la réduction et le contrôle par des moyens plus efficaces de la pêche au large de nos côtes.

Voilà qui est de bonne augure pour la prochaine et, espérons-le, la dernière session de la Conférence sur le droit de la mer. C'est donc sur une note optimiste que j'inaugure officiellement cette exposition canadienne.